

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L.613-1 et L.712-2,

- D.613-6, D.613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

- R.613-32 à R.613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer la licence, mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS),

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres des commissions préparatoires chargées de proposer la validation des UE de la Licence mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Site Messin

Semestres 1 et 2 Licence 1^{ère} année (Portail STAPS) :

- CASTERAN Matthieu, Maître de Conférences, **Président de la commission** du diplôme des licences STAPS Lorraine
- BOLMONT Benoît, Professeur des Universités
- DUBOIS Amandine, Maîtresse de Conférences
- HAINAUT Jean-Philippe, Maître de Conférences
- LANGLET Cécile, Maîtresse de Conférences
- LEBLANC Hugues, Professeur Certifié
- MONFORT Vincent, Maître de Conférences
- LOISY Arnaud, Professeur Certifié
- MASTAGLI Maxime, Professeur Certifié, Directeur du Département STAPS
- GRUN Laurent, Professeur Agrégé
- ROTH David, Professeur Agrégé, Directeur des études

Semestre 3 et 4 Licence 2^{ème} année (Portail STAPS) :

- CASTERAN Matthieu, Maître de Conférences, **Président de la commission** du diplôme des licences STAPS Lorraine
- BOLMONT Benoît, Professeur des Universités
- DUBOIS Amandine, Maîtresse de Conférences
- HAINAUT Jean-Philippe, Maître de Conférences,

- LANGLET Cécile, Maîtresse de Conférences
- LEBLANC Hugues, Professeur Certifié
- MONFORT Vincent, Maître de Conférences
- LOISY Arnaud, Professeur Certifié
- MASTAGLI Maxime, Professeur Certifié, Directeur du Département STAPS
- GRUN Laurent, Professeur Agrégé
- ROTH David, Professeur Agrégé, Directeur des études

Semestre 5 et 6 Licence 3^{ème} année Activité Physique Adaptée Santé :

- CASTERAN Matthieu, Maître de Conférences, **Président de la commission** du diplôme des licences STAPS Lorraine
- BOLMONT Benoît, Professeur des Universités
- DUBOIS Amandine, Maîtresse de Conférences
- HAINAUT Jean-Philippe, Maître de Conférences
- LANGLET Cécile, Maîtresse de Conférences
- LEBLANC Hugues, Professeur Certifié
- MONFORT Vincent, Maître de Conférences
- LOISY Arnaud, Professeur Certifié
- MASTAGLI Maxime, Professeur Certifié, Directeur du Département STAPS
- GRUN Laurent, Professeur Agrégé
- ROTH David, Professeur Agrégé, Directeur des études

Semestre 5 et 6 Licence 3^{ème} année Education Motricité :

- CASTERAN Matthieu, Maître de Conférences, **Président de la commission** du diplôme des licences STAPS Lorraine
- BOLMONT Benoît, Professeur des Universités
- DUBOIS Amandine, Maîtresse de Conférences
- HAINAUT Jean-Philippe, Maître de Conférences
- LANGLET Cécile, Maîtresse de Conférences
- LEBLANC Hugues, Professeur Certifié
- MONFORT Vincent, Maître de Conférences
- LOISY Arnaud, Professeur Certifié
- MASTAGLI Maxime, Professeur Certifié, Directeur du Département STAPS
- GRUN Laurent, Professeur Agrégé
- ROTH David, Professeur Agrégé, Directeur des études

Sites Nancéen et Spinalien

Semestres 1 et 2 Licence 1^{ère} année (Portail STAPS) :

- KRIEM Badreddine, MCF, Co-Responsable du diplôme de la Licence STAPS Lorraine
- RENARD Franck, PRAG, responsable L1 Epinal – co-Président de la commission
- BOUR Samuel, PRAG, responsable L1 Nancy – Co-Président de la commission

- BARON Françoise, PRAG
- BEAUDOUIN Philippe, PRCE
- BETZ Raphael, PRAG
- CHAPLAIS Elodie, MCF
- DARDENNE-GORSE Karine, PRAG
- FRANCOIS Alexis, PRCE
- GAUCHARD Gêrôme, PR, Directeur adjoint à la recherche de l'UFR-STAPS
- GOUTAUDIER Christophe, PRCE
- HARRE Didier, PRAG
- HELLE Corine, PRAG
- HELLUY Olivier, PRAG, Directeur des études de l'UFR-STAPS
- HILTON Bruno, PRAG
- LABDANT Eric, PRAG
- MAGNIEN Isabelle, PRCE
- MINOTTI Chantal, PRAG
- MOLARO Christian, MCF
- MORIEUX Marc, PRAG
- MOTTET Sylvain, PRCE
- PAYEUR Emmanuel, PRAG
- PETITDEMANGE Gilles, PRCE
- PILOTE Thomas, intervenant extérieur
- POTTIE Pascale, MCF
- RAGARU Bruno, PRCE
- ROTATINTI Laurent, PRAG
- SAUBION Julie, PRCE
- SCHIRRER Mary, MCF

Semestre 3 et 4 Licence 2ème année (Portail STAPS) :

- BETZ Raphael, PRAG - Président de la commission
- ARBORIO Sophie, MCF
- BEAUDOUIN Philippe, PRCE
- BOUR Samuel, PRCE
- BOUTET Flavien, MCF
- CEYTE Hadrien, MCF
- CHAPLAIS Elodie, MCF
- DARDENNE-GORSE Karine, PRAG
- DUCLOS Karine, MCF
- FRANCOIS Alexis, PRCE
- GAUCHARD Gêrôme, PR, Directeur adjoint à la recherche de l'UFR-STAPS
- GOUTAUDIER Christophe, PRCE
- GUINGAMP Corinne, MCF
- HARRE Didier, PRAG
- HELLE Corine, PRAG

- HELLUY Olivier, PRAG, Directeur des études de l'UFR-STAPS
- HILTON Bruno, PRAG
- KRIEM Badreddine, MCF, Co-Responsable du diplôme de la Licence STAPS Lorraine
- LABDANT Eric, PRAG
- LE BOT Gaëlle, MCF
- MAGNIEN Isabelle, PRCE
- MOLARO Christian, MCF
- MORIEUX Marc, PRAG
- MORNIEUX Guillaume, MCF
- MOTTET Sylvain, PRCE
- PAYEUR Emmanuel, PRAG
- PEPIN Christine, PRAG
- PETITDEMANGE Gilles, PRAG
- PIZZINATO Alain, MCF
- RAGARU Bruno, PRCE
- RENARD Franck, PRAG
- ROTATINTI Laurent, PRAG

Semestre 5 et 6 Licence 3ème année Activité Physique Adaptée Santé :

- BOUTET Flavien, MCF, Président de la commission
- ARBORIO Sophie, MCF
- CHAPLAIS Elodie, MCF
- DARDENNE-GORSE Karine, PRAG
- GOUTAUDIER Christophe, PRCE
- GUINGAMP Corinne, MCF
- HELLUY Olivier, PRAG, Directeur des études de l'UFR-STAPS
- KRIEM Badreddine, MCF, Co-Responsable du diplôme de la Licence STAPS Lorraine
- MINOTTI Chantal, PRAG
- MORNIEUX Guillaume, MCF
- PEPIN Christine, PRAG -
- RAGARU Bruno, PRCE
- RENARD Franck, PRAG
- SAUBION Julie, PRCE
- SCHWARTZ-MEREY Michèle, PRAG

Semestre 5 et 6 Licence 3ème année Education Motricité :

- ROTATINTI Laurent, PRAG, Présidente de la commission
- BETZ Raphael, PRAG
- BOUR Samuel, PRCE
- CHAPLAIS Elodie, MCF
- CEYTE Hadrien, MCF
- GOUTAUDIER Christophe, PRCE

- GUINGAMP Corinne, MCF
- HARRE Didier, PRAG
- HELLE Corine, PRAG -
- HELLUY Olivier, PRAG, Directeur des études de l'UFR-STAPS
- HILTON Bruno, PRAG
- KRIEM Badreddine, MCF, Co-Responsable du diplôme de la Licence STAPS Lorraine
- LE BOT Gaëlle, MCF
- MAGNIEN Isabelle, PRCE
- MINOTTI Chantal, PRAG
- MOLARO Christian, MCF
- MONIER Brice, MCF
- MORNIEUX Guillaume, MCF
- MOTTET Sylvain, PRCE
- PAYEUR Emmanuel, PRAG
- PERRIN Philippe, PR
- PIZZINATO Alain, MCF
- SAUBION Julie, PRCE
- SCHIRRER Mary, MCF

Semestre 5 et 6 Licence 3ème année Entraînement Sportif :

- GUINGAMP Corinne, MCF - Présidente de la commission
- ARBORIO Sophie, MCF
- CHAPLAIS Elodie, MCF
- DUCLOS Karine, MCF
- FRANCOIS Alexis, PRCE
- GOUTAUDIER Christophe, PRCE
- HARRE Didier, PRAG
- HELLUY Olivier, PRAG, Directeur des études de l'UFR-STAPS
- KRIEM Badreddine, MCF, Co-Responsable du diplôme de la Licence STAPS Lorraine
- LABDANT Eric, PRAG
- Matta Nicolas, intervenant extérieur
- MORNIEUX Guillaume, MCF
- PETITDEMANGE Gilles, PRAG
- PIZZINATO Alain, MCF
- RAGARU Bruno, PRCE
- SAUBION Julie, PRCE

Semestre 5 et 6 Licence 3ème année Ergonomie du Sport et Performance Motrice :

- DUCLOS Karine, MCF - Présidente de la commission
- CHAPLAIS Elodie, MCF
- GAUCHARD Gérôme, PR, Directeur adjoint à la recherche de l'UFR-STAPS

- GUINGAMP Corinne, MCF
- HELLUY Olivier, PRAG, Directeur des études de l'UFR-STAPS
- KRIEM Badreddine, MCF, Co-Responsable du diplôme de la Licence STAPS Lorraine
- MORNIEUX Guillaume, MCF

Semestre 5 et 6 Licence 3ème année Management du Sport :

- MOTTET Sylvain, PRCE – Président de la Commission
- BENEDIC Michael, MCF
- CHAPLAIS Elodie, MCF
- Me FORT Sarah, avocate au Barreau de Nancy
- GOUTAUDIER Christophe, PRCE
- GUINGAMP Corinne, MCF
- HELLUY Olivier, PRAG, Directeur des études de l'UFR-STAPS
- KRIEM Badreddine, MCF, Co-Responsable du diplôme de la Licence STAPS Lorraine
- MORIEUX Marc, PRAG
- MORNIEUX Guillaume, MCF
- PETITDEMANGE Gilles, PRCE
- SAUBION Julie, PRCE
- STRZYKALA Jean-Francois, PRCE

La proposition de la commission préparatoire revêt un caractère indicatif, elle ne lie pas le jury.
Les commissions ne sont pas soumises à une règle de quorum.

Article 2 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

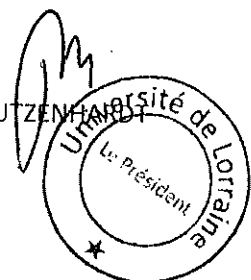
Article 3 :

La Directrice de la Faculté des Sciences du Sport et le Directeur de l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHART



15 MARS 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L 613-1 et L 712-2,

- D 613-6, D 613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

- R 613-32 à R 613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer la licence, mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS),

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Dans les conditions prévues à l'article L 613-1 du code de l'éducation, le président de l'établissement accrédité nomme le président et les membres des jurys.

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Les directeurs d'études peuvent être membres des jurys ou y être invités avec voix consultative. La composition des jurys est publique.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est également responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il a connaissance des modalités prévues dans son contrat pédagogique pour la réussite étudiante. La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

Article 2 :

Sont nommés en tant que membres du jury de la licence mention STAPS chargé de la délivrance des UE, de la validation des semestres et de la délivrance de la Licence pour l'année 2021/2022 :

- Matthieu CASTERAN, Maître de Conférences, responsable des Diplômes des licences STAPS Lorraine, **Président**
- Badreddine Kriem, Maître de Conférences, co-responsable des Diplômes des licences STAPS Lorraine

- Karine DUCLOS, Maîtresse de Conférences
- Arnaud LOISY, Professeur Certifié
- Olivier HELLUY, Professeur Agrégé, Directeur des Etudes de l'UFR-STAPS
- David ROTH, Professeur Agrégé, Directeur des Etudes du Département STAPS
- Me Fort Sarah, Avocate au barreau de Nancy
- M Aymeric Bock, Enseignant en Activité Physique Adaptée

Article 3 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

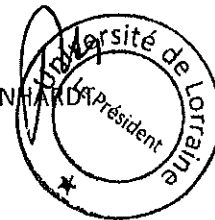
Article 4 :

La Directrice de la Faculté des Sciences du Sport et le Directeur de l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



15 MARS 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022